

**PROCES VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE POUR LES CONTRATS REGIONAUX DU SUD VENDEE  
DU 21 FEVRIER 2014**

*L'an deux mille quatorze, le 21 février, Le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud  
Vendée*

**Dûment convoqué, s'est réuni à 10 heures au 68 Bd des Champs Marot à Fontenay le Comte sous la Présidence  
de Mme Claudette BOUTET, Présidente**

**Date de convocation du Comité Syndical : le 17 février 2014**

---

**Vu le Comité Syndical du 17 février 2014 dûment convoqué le 3 février 2014 n'ayant pu se réunir à défaut du quorum,**

**Vu la convocation du 17 février 2014,**

**Vu L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Les membres présents étant au nombre de huit, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance**

---

**Présents :** Mmes Claudette BOUTET, Michèle ROTURIER, MM. Daniel AUBINEAU, Pierre BERTRAND, Xavier COIRIER, François-Xavier HAUGMARD, Joseph MORANDEAU, Alain REMAUD, Michel TAPON

**Absent excusés :** MM. Dominique BAUDRY, Yves BILLAUD, Michel BOSSARD, Joseph BONNEAU, Louis-Marie BRIFFAUD, Daniel DAVID, Dominique GAUVREAU, Simon GERZEAU, Joël GIRAUD, Eric RAMBAUD, Philippe ROCHER.

**Absents :** Mme Anne-Marie COULON, MM. Norbert BARBARIT, Bernard BŒUF, Hugues FOURAGE, Hubert GENG, Stéphane GUILLON, Pierre JOLY.

**Y assistent :** Mme Karine GAUTREY, Responsable du service Solidarités Territoriales de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte

Mme Isabelle NAROLLES FOLIARD LE GAL, pour le Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée

---

**1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

M. François-Xavier HAUGMARD, Délégué Titulaire représentant la Communauté de Communes du Pays de l'Hermenault est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

**2 - APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2013**

Mme la Présidente demande l'approbation du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 12 décembre 2013 et demande s'il y a des observations à formuler.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE, A L'UNANIMITE :** (DELIBERATION N° 14.01)

**- D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 12 décembre 2013.

### 3 – COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER

La Présidente du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV), expose :  
Le Compte de Gestion relate la totalité des opérations réalisées sur l'exercice 2013. Ce Compte de Gestion présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLÔTURE DE L'EXERCICE 2012	RESULTAT CLÔTURE DE L'EXERCICE 2013
INVESTISSEMENT	+ 586.32 €	+ 312,20 €
FONCTIONNEMENT	+ 12 782.25 €	- 67 416,08 €
TOTAL	+ 13 368.57 €	- 67 103.88 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE, A L'UNANIMITE :** (DELIBERATION N° 14.02)

- D'APPROUVER le Compte de Gestion 2013 du Trésorier – Budget Général

### 4 – COMPTE ADMINISTRATIF 2013

La Présidente informe le Comité Syndical que conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que « dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le Comité Syndical élit son Président de séance. Dans ce cas, le Président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote ».

La Présidente donne la parole à Madame Michèle ROTURIER, Déléguée Titulaire de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte.

Le Compte Administratif 2013 du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV) présente les résultats suivants :

	Pour mémoire : BUDGET PRIMITIF 2013	RÉALISÉ
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DÉPENSES 2013	157 016.62 €	88 876.74 €
RECETTES 2013	157 016.62 €	21 460.66 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013		- 67 416.08 €
RÉSULTAT REPORTÉ 2012		+ 85 000.37 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE		+ 17 584.29
<b>INVESTISSEMENT</b>		
SOLDE D'EXECUTION		+ 312.20 €
SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ 2012		+ 2 271.62 €
SOLDE D'EXECUTION CUMULÉ		+ 2 583.82 €
RESTE A RÉALISER		0
<b>AFFECTATION DES RESULTATS</b>		
RESERVES R1068 EN INVESTISSEMENT		0
REPORT EN FONCTIONNEMENT R002		+ 17 584.29 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE, A L'UNANIMITE :** (DELIBERATION N° 14.03)

- D'APPROUVER le Compte Administratif 2013 qui fait apparaître les résultats ci-dessus.
- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2013 en report de fonctionnement 2014.
- DECLARER toutes les opérations de l'exercice 2013 clôturées.

## 5 – BUDGET PRIMITIF 2014

Il est précisé que pour établir le Budget Primitif 2014 les éléments suivants ont été pris en compte :

- l'action 23 et l'action 24 du NCR (Nouveau Contrat Régional) feront l'objet de demandes d'acomptes

Le budget détaillé est remis aux Délégués présents.

**Le budget est présenté avec la reprise des résultats du Compte Administratif 2013.**

**Le Budget Primitif 2014 est voté par chapitres détaillés ci-dessous :**

Chapitre	Libellé	BUDGET PRIMITIF 2014
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
011	Charges à caractère général	48 296,00 €
012	Charges de personnel	62 980,00 €
67	Charges exceptionnelles	100,00 €
022	Dépenses imprévues	4 500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	752,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>116 628,00 €</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>64</b>		
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	6 178,85 €
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions de participations</b>	
7472	Région	79 000,00 €
74758	Groupement des collectivités	13 864,86 €
002	Résultats antérieurs reportés	17 584,29 €
<b>TOTAL</b>		<b>116 628,00 €</b>

<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		
21	Immobilisations corporelles	3 482,42 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 482,42 €</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
001	Résultat d'investissement reporté	2 583,82 €
040	Opérations d'ordres	898,60 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 482,42 €</b>

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE, A L'UNANIMITE :** (DELIBERATION N° 14.04)

- **D'APPROUVER** le BUDGET PRIMITIF 2014 comme présenté ci-dessus.

## 6 – COTISATION DES COLLECTIVITES

La Présidente rappelle que le budget du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée pourvoit aux dépenses de fonctionnement nécessaires à la réalisation de son objet.

Chaque Communauté de Communes adhérente contribue au prorata de sa population respective.

Il est rappelé que la participation financière des Collectivités pour l'année 2013 était de 0,18 € par habitant sur la base de la population 2008.

Au vu du résultat de fonctionnement de 2013 et du budget primitif 2014, il est proposé une contribution des Collectivités à **0,18 €** par habitant sur la base de la population 2009. Pour autant, Madame la Présidente précise que si la dotation de la Région n'était pas celle escomptée, il conviendra alors de revoir la participation des collectivités en cours d'année sous forme d'un deuxième acompte.

Il est donc proposé au Comité Syndical le versement d'un premier acompte comme suit :

<b>PARTICIPATION 2014</b>	<b>populations (RGP 2009) Source INSEE</b>	<b>Base 0,18 € par habitant</b>	<b>Ecart POPULATION Avec RGP 2008</b>	<b>Ecart participation</b>
Cc du Pays de Fontenay le Comte	30 977	5 575,86 €	161	28,98 €
Cc Vendée-Sèvre-Autise	15 597	2 807,46 €	236	42,48 €
Cc du Pays de la Châtaigneraie	15 375	2 767,50 €	120	21,60 €
Cc du Pays de Ste Hermine	10 422	1 875,96 €	133	23,94 €
Cc du Pays de l'Hermenault	4 656	838,08 €	-12	2,16 €
<b>TOTAL</b>	<b>77 027</b>	<b>13 864,86 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>119,16 €</b>

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE, A L'UNANIMITE :** (DELIBERATION N° 14.05)

- **DE FIXER** la contribution des Communautés de Communes adhérentes au Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée à **0.18 €** par habitant pour l'année 2014,
- **D'APPROUVER** les propositions du tableau ci-dessus.

## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

### **PROCEDURE ADAPTEE POUR L'ANIMATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE SUD VENDEE**

Madame la Présidente rappelle que la consultation de marché de service selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés publics marché pour l'animation du Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée a été lancé le 10 janvier 2014 et s'est clôturé le 6 février à midi.

Les missions étaient les suivantes :

- Accompagner le Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée dans la planification de son programme de travail et dans la formalisation de ses contributions,
- Accompagner les ateliers et groupes de travail dans la synthèse et la valorisation de leurs travaux,
- Animation et développement d'échanges et des partenaires,
- Etre force de proposition dans l'animation du Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée.

La Maîtrise d'Ouvrage de cette mission est assurée par le Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée.

La mission suggère :

- la présence et une contribution à l'animation aux Bureaux, aux CA et aux Assemblées Générales, ainsi qu'à certaines réunions des ateliers et groupes de travail et séminaires...
- un rôle actif dans l'accompagnement des travaux et la production des documents de synthèse, comptes-rendus, lettre d'information, fiches « Débattons en Pays Sud Vendée », ....

La mission représente un volume d'environ 30 à 40 réunions (Bureaux, CA, AG, groupes de travail, réunions de préparation, ateliers, séminaires...) par an.

Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à fin décembre 2015.

Il peut être reconduit une fois, pour une période maximale de 24 mois, sur décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, prise au vu des conditions d'exécution et des résultats obtenus dans le cadre du présent marché, et notifiée au titulaire au moins deux mois avant l'échéance du marché.

- 15 dossiers ont été téléchargés.
- Plusieurs contacts et rendez-vous ont été pris auprès du Syndicat.

Un seul dossier a été déposé.

La proposition retenue est :

Thierry DUBUS de Nouveaux Territoires Consultants de Tours

Pour un montant de 35 940 € HT, soit 43 128 € TTC pour 24 mois renouvelable une fois.

Cette prestation représente 21 564 € TTC par an.

La Présidente indique que l'action 23 du NCR (Nouveau Contrat Régional) permet d'assurer cette prestation.

### **RESSOURCES HUMAINES : POSTE D'AGENT D'ACCUEIL DANS LE DISPOSITIF CUI-CAE**

Mme la Présidente rappelle que lors de sa séance du 26 novembre 2012 (délibération 12-25), le Comité Syndical, vu la charge de travail du Syndicat Mixte, décidait le recrutement d'un agent d'accueil pour permettre de faire face aux besoins des services et en soutien à la responsable du Syndicat Mixte.

Le 14 septembre 2012, le Bureau décidait de faire appel aux dispositifs des contrats aidés.

Mme Angélique NATO GAUTHIER a été recruté sur le poste agent d'accueil en contrat aidé sous le dispositif d'un CUI-CAE.

Elle a assuré le poste du 7 janvier 2013 au 6 janvier 2014 (congrés et formations inclus).

Mme NATO n'a pas souhaité renouveler son contrat à échéance.

Il conviendrait éventuellement de pourvoir à son remplacement.

### **REGION PAYS DE LA LOIRE : PREVISIONS BUDGETAIRES CTU / NCR 2014**

La Présidente fait lecture du courrier reçu de la Région. Elle expose que dans le cadre des prévisions budgétaires des contrats régionaux et ce, afin d'assurer la bonne gestion des fonds régionaux (programmation au plus juste et vigilance sur les délais d'exécution des arrêtés et conventions d'attribution), il convient de faire parvenir au SMCRSV (Chef de file), **avant le 3 mars prochain**, les prévisions budgétaires 2014 pour les actions en cours inscrites au C.T.U. 2010-2013 et au NCR 2013-2016 pour l'exercice 2014.

### **RELANCE CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE 2009-2013**

La Présidente informe le Comité Syndical que l'état de mandatement du Contrat Territorial Unique 2010-2013 est de **82.98 % au 17 février 2014**.

**Elle fait remarquer que plusieurs actions (en rouge sur le tableau ci-après) n'ont fait l'objet d'aucune demande de paiement et rappelle qu'à l'échéance, les sommes seront perdues pour le territoire.**

N° action	Intitulé des actions	ATTRIBUTAIRE	Montant affecté	taux réalisé	reste à payer	MONTANT RÉALISÉ
27	<b>Aménagement de locaux pour l'enseignement du chant et de la musique</b>	Cc Pays de l'Hermenault	85 187 €	0,00%	85 187,00 €	0,00 €
58	<b>Maison du tourisme et de l'emploi</b>	Cc Pays de l'Hermenault	233 783 €	61,69%	89 554,06 €	144 228,94 €
<b>Communauté de Communes du Pays de L'Hermenault</b>						
23	Construction d'une déchetterie - Ste Gemme la Plaine	Cc Pays de Ste Hermine	152 510 €	13,01%	132 670,64 €	19 839,36 €
37	<b>Action touristique sur le pôle de l'Engraisserie aménagement d'un "Pôle Nature"</b>	Cc Pays de Ste Hermine	50 000 €	0,00%	50 000,00 €	0,00 €
43	Construction de locaux pour l'accueil de loisirs intercommunal	Cc Pays de Ste Hermine	300 000 €	78,98%	63 058,16 €	236 941,84 €
46	Acquisition de serres pour crédit bail Association "les amis de la solidarité"	Cc Pays de Ste Hermine	10 000 €	100,00%	0,00 €	10 000,00 €
56	<b>Construction d'une antenne de l'accueil de loisirs Intercommunal à Ste Gemme la Plaine</b>	Cc Pays de Ste Hermine	161 000 €	0,00%	161 000,00 €	0,00 €
<b>Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine</b>						
2	Création du lotissement d'activités Moulin Bertin Ouest	Cc Pays de FLC	440 000 €	100,00%	0,00 €	440 000,00 €
5	Création de la zone d'activités économiques du Pôle Sud-Vendée Innov Automobile	Cc Pays de FLC	150 031 €	80,00%	30 006,20 €	120 024,80 €
12	Construction (ou aménagement) d'un bâtiment relais	Cc Pays de FLC	303 000 €	100,00%	0,00 €	303 000,00 €
14	Construction d'un bâtiment relais destiné à recevoir l'antenne de l'Office de Tourisme - MERVENT	Cc Pays de FLC	17 970 €	80,00%	3 594,00 €	14 376,00 €
17	Isolation et remplacement des chaudières actuelles par des chaudières basses températures pour l'école et la mairie - LE LANGON	Cc Pays de FLC	10 000 €	100,00%	0,00 €	10 000,00 €
19	Travaux d'économie d'énergie dans la salle polyvalente - ST MICHEL LE CLOUCQ	Cc Pays de FLC	10 000 €	100,00%	0,00 €	10 000,00 €
20	Réhabilitation d'un ancien bâtiment en Mairie : économies d'énergies - SERIGNE	Cc Pays de FLC	10 000 €	100,00%	0,00 €	10 000,00 €
21	Création d'une cantine : travaux d'économie d'énergie - PETOSSE	Cc Pays de FLC	10 000 €	100,00%	0,00 €	10 000,00 €
24	<b>Création d'un chemin piétonnier - PETOSSE</b>	Cc Pays de FLC	10 000 €	0,00%	10 000,00 €	0,00 €
26	Création de sentiers pédestres - LONGEVES	Cc Pays de FLC	10 000 €	100,00%	0,00 €	10 000,00 €
30	Revalorisation de la base de loisirs Nautisme et Plein Air de Mervent	Cc Pays de FLC	205 000 €	71,15%	59 132,75 €	145 867,25 €
31	Création d'un sentier pédestre autour du marais communal - POIRE SUR VELLUIRE	Cc Pays de FLC	9 020 €	39,65%	5 443,35 €	3 576,65 €
32	Création d'une coulée verte - FOUSSAIS - PAYRE	Cc Pays de FLC	10 000 €	100,00%	0,00 €	10 000,00 €
38	Aménagement d'un centre de loisirs et périscolaire - FONTAINES	Cc Pays de FLC	35 938 €	100,00%	0,00 €	35 937,61 €
49	Rénovation et extension de la salle polyvalente - CHAIX	Cc Pays de FLC	88 729 €	100,00%	0,00 €	88 729,00 €
50	Réhabilitation de la salle polyvalente - VOUVANT	Cc Pays de FLC	78 729 €	100,00%	0,00 €	78 729,00 €
51	Réhabilitation de la salle polyvalente - AUZAY	Cc Pays de FLC	58 729 €	62,39%	22 085,41 €	36 643,59 €
52	Extension, économies d'énergies, étude acoustique de la salle d'activités culturelles - L'ORBRIE	Cc Pays de FLC	60 329 €	99,75%	149,48 €	60 179,52 €
53	Place de Verdun - Phase 2 - FONTENAY-LE-COMTE	Cc Pays de FLC	400 000 €	100,00%	0,00 €	400 000,00 €
57	<b>Pôle d'Echange Multi-Usage - Ville de Fontenay le Comte</b>	Cc Pays de FLC	200 000 €	100,00%	0,00 €	200 000,00 €
61	<b>Réhabilitation du théâtre - Ville de Fontenay le Comte</b>	Cc Pays de FLC	100 000 €	12,38%	87 615,86 €	12 384,14 €
<b>Cc Pays de FLC</b>						
6	Aménagement de la zone intercommunale des 4 routes	Cc Pays de la Châtaigneraie	17 500 €	100,00%	0,00 €	17 500,00 €
7	Aménagement de la zone artisanale du Breuil Barret	Cc Pays de la Châtaigneraie	4 000 €	100,00%	0,00 €	4 000,00 €
8	Aménagement de la zone économique intercommunale du Pironnet II et IV	Cc Pays de la Châtaigneraie	105 000 €	100,00%	0,00 €	105 000,00 €
9	Aménagement de la zone économique intercommunale du Fief Tardy	Cc Pays de la Châtaigneraie	161 000 €	100,00%	0,00 €	161 000,00 €
10	Extension de la zone intercommunale de la Prée	Cc Pays de la Châtaigneraie	70 000 €	100,00%	0,00 €	70 000,00 €
13	Réhabilitation d'un bâtiment en chantiers d'insertion et locaux relais	Cc Pays de la Châtaigneraie	157 500 €	100,00%	0,00 €	157 500,00 €
16	Etude sur le foncier agricole	Cc Pays de la Châtaigneraie	8 400 €	100,00%	0,00 €	8 400,00 €

29	Acquisition d'un matériel de projection cinématographique	Cc Pays de la Châtaigneraie	19 250 €	100,00%	0,00 €	19 250,00 €
33	Réalisation d'un terrain synthétique avec vestiaires et éclairage	Cc Pays de la Châtaigneraie	313 000 €	100,00%	0,00 €	313 000,00 €
44	Audit petite enfance	Cc Pays de la Châtaigneraie	4 661 €	100,00%	0,00 €	4 661,00 €
47	Pôle santé	Cc Pays de la Châtaigneraie	375 000 €	100,00%	0,00 €	375 000,00 €
<b>Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie</b>						
11	Création d'une zone commerciale "Le moulin du Joug" à Benet	CCVSA	294 453 €	100,00%	0,60 €	294 452,40 €
22	Construction d'un bâtiment pour l'accueil de l'Institut Supérieur de l'Ecobâtiment et des énergies renouvelables	CCVSA	200 000 €	100,00%	0,00 €	200 000,00 €
40	Création d'un multi-accueil Petite Enfance à Benet	CCVSA	95 000 €	100,00%	0,00 €	95 000,00 €
41	Création d'une micro crèche à Saint Hilaire des Loges	CCVSA	48 950 €	80,00%	9 790,00 €	39 160,00 €
42	Création d'une micro crèche à Vix	CCVSA	48 950 €	77,44%	11 043,91 €	37 906,09 €
59	<b>Création d'un Centre de Ressources à Oulmes</b>	CCVSA	50 000 €	100,00%	0,00 €	50 000,00 €
60	<b>Création d'un bâtiment relais à Nieul sur L'Autize</b>	CCVSA	341 381 €	37,59%	341 381,00 €	128 310,14 €
<b>Communauté de Communes Vendée - Sèvre -Autise</b>						
1	Viabilisation du Vendéopôle Sud Vendée	SM Vendéoôle SV	300 000 €	96,58%	10 250,96 €	289 749,04 €
45	Réhabilitation d'un immeuble pour l'installation de la mission locale		120 000 €	100,00%	0,00 €	120 000,00 €
54	Animation du Conseil de Développement du Territoire	SMCRSV	68 000 €	100,00%	0,00 €	68 000,00 €
55	Fonctionnement du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée pour le CTU du Sud Vendée	SMCRSV	120 000 €	100,00%	0,00 €	120 000,00 €
<b>DOTATION REGIONALE : 6 132 000 €</b>				<b>MONTANT TOTAL RÉALISÉ</b>		<b>5 088 346,37 €</b>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Vu pour être affiché le 25 février 2014, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Fait à Fontenay le Comte,  
Le 25 février 2014

La Présidente,



**Claudette BOUTET**